



## OBJECTIF

Mener des enquêtes sur les décès et les blessures d'enfants et de jeunes recevant des services gouvernementaux afin de s'assurer de tirer des leçons de ces incidents.

### Quel rôle le REJ joue-t-il?

- Lorsqu'un enfant ou un jeune qui bénéficie des services du Ministry of Children and Family Development (Ministère des Enfants et du Développement de la famille) décède ou est atteint de blessures graves, le REJ procède à un examen et à une enquête et recommande des améliorations aux services afin d'éviter que se produisent à nouveau de tels blessures ou décès à l'avenir.

### Comment s'effectuent l'examen et l'enquête?

- L'examen et l'enquête peuvent prendre diverses formes. Le REJ peut :
  - examiner les renseignements touchant un certain nombre de blessures ou de décès présentant des caractéristiques similaires afin de dégager des tendances;
  - examiner tout document relatif à une blessure ou à un décès particulier;
  - mener une enquête approfondie sur le décès ou les blessures survenues, et interroger des témoins.
- Le REJ a le pouvoir juridique d'exiger des preuves, si nécessaire.
- L'examen et l'enquête du REJ ne doivent pas entraver le déroulement d'autres procédures telles que les enquêtes de police, les examens du Ministère, les procédures de justice pénale et les enquêtes de coroner.

### Comment les blessures graves et les décès lui sont-ils signalés?

- Les incidents impliquant des enfants et des jeunes recevant des services du Ministère sont automatiquement signalés au REJ.
- Les blessures et les décès d'enfants et de jeunes peuvent également être dirigés vers le REJ par le Comité permanent des enfants et des jeunes composé de tous les partis politiques de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique.
- Le REJ compare régulièrement le nombre de blessures et de décès avec les données du Ministère et d'autres organismes tels que le Bureau des coroners de la Colombie-Britannique pour s'assurer de leur exactitude.

### Qui effectue les examens et les enquêtes?

- Les enquêteurs du REJ examinent les blessures graves et les décès.
- Une équipe multidisciplinaire d'experts aide le bureau à analyser les informations en examinant les preuves provenant de cas individuels et de groupes de cas similaires.
- L'équipe comprend des représentants du Ministère et du Bureau des coroners de la C.-B. ainsi que des experts de la santé publique, de la médecine, de la pathologie, de questions autochtones, de la police, de l'éducation et des systèmes de services à l'enfance.

### Comment communique-t-il ses résultats?

- Le représentant communique les résultats de ses examens et enquêtes au Comité permanent des enfants et des jeunes composé de tous les partis politiques de l'Assemblée législative de la C.-B.
- Ces résultats sont également communiqués au grand public.